



# Séance de codéveloppement avec le réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens du Grand Est

## Apports méthodologiques

### UN RÉSEAU NÉ EN 2017

Depuis 2017, l'ORIV anime le réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens du Grand Est. Ce réseau est composé d'animateurs-trices, d'agents-es de l'Etat, de chefs-fes de projet politique de la ville ou tout autre acteurs-trices ayant un lien avec l'animation des conseils citoyens. Ce réseau a pour vocation de se qualifier collectivement (sur des thématiques comme sur des outils) et de résoudre ensemble des problématiques rencontrées au quotidien par les professionnels-les.

### LE CODÉVELOPPEMENT POUR DONNER DES PISTES D'ACTIONS CONCRÈTES

Au fur et à mesure des rencontres, les membres du réseau ont exprimé leur sentiment d'être parfois démunis face à des situations concrètes. Comment résoudre tel blocage avec les élus-es ? Comment remobiliser des habitants-es quand ceux-celles-ci n'ont jamais reçu aucune réponse sur leur projet de la part de la collectivité ? Comment faire lorsque que le collègue associatif tente de « prendre la main » sur la vie du conseil citoyen ? Etc.

Afin d'apporter des solutions concrètes à ces préoccupations, l'ORIV a décidé de mettre en place des séances de codéveloppement. Ces séances sont exclusivement dédiées à la levée de blocages et la résolution de situations vécues.

### LES PRINCIPES DU CODÉVELOPPEMENT

Le codéveloppement est une méthode d'intelligence collective. Elle permet à un individu de soumettre une situation problématique rencontrée à un groupe de personnes qui, par ses apports, l'aidera à enrichir et élargir la compréhension de la situation, tout en proposant des pistes pour la résolution du problème. Le codéveloppement peut être utilisé dans le champ professionnel comme dans le champ personnel. L'idée est de mettre le « nous » au service d'un « je ».

Pour qu'un sujet soit traité en codéveloppement dans le champ professionnel, il est important que la situation exposée par le « porteur de sujet » soit ancrée dans sa pratique professionnelle. La situation évoquée peut relater des points de blocages, ou toute autre situation face à laquelle, seule, la personne ne sait plus quelle stratégie adopter pour avancer. Par ailleurs, la situation exposée par le « porteur de sujet » doit être une situation qui le concerne directement.

Le « porteur de sujet » est donc impliqué personnellement et possède des leviers d'action. Une situation sur laquelle la personne n'a aucune prise ne pourra pas être traitée en codéveloppement puisqu'il est bien question d'aider la personne qui expose le sujet à trouver ses propres solutions. De la même manière, une situation passée n'a pas vocation à être traitée en codéveloppement. Le codéveloppement ne donne pas de pistes sur « ce qui aurait dû être fait » mais sur ce qu'il est possible de faire à l'instant T.

## LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT D'UNE SÉANCE DE CODÉVELOPPEMENT

Les séances de codéveloppement reposent tout d'abord sur des principes de fonctionnement auxquelles doit adhérer le groupe.

### Présence et écoute

Tout d'abord, elles demandent une certaine concentration de la part des participants-es et une écoute active. Cela nécessite donc de supprimer au maximum les éléments qui pourraient venir parasiter ce temps (téléphone portable, boîte mails ouverte etc.)

### Bienveillance et non-jugement

Les séances de codéveloppement constituent un processus d'aide et n'ont pas vocation à juger de ce que la personne aurait dû faire ou non. L'idée est avant tout d'accueillir le porteur de sujet avec sa situation et de se placer dans une posture d'aide.

### Confidentialité

Les propos échangés lors des séances de codéveloppement dans le cadre du réseau des intervenants-es auprès des CC du Grand Est ne sortent pas du strict cadre du réseau. Une certaine forme de confidentialité s'applique donc, ce qui permet aux membres du réseau de s'exprimer librement.

### Le temps

Le codéveloppement prend du temps. Il n'est pas toujours facile de présenter une situation de manière synthétique et d'arriver à atteindre avec précision le sujet exact que l'on souhaite aborder. Par ailleurs, les séances de codéveloppement sont très bordées au niveau du temps. Le respect du temps fait partie intégrante du processus. L'ORIV propose des séances de codéveloppement sur une demi-journée.

### La bonne taille du groupe

Des groupes de 7 ou 8 personnes semblent appropriés pour l'exercice. Ainsi, si initialement le groupe est grand, il faudra répartir les personnes en différents sous-groupes.

## DÉROULÉ D'UNE SÉANCE DE CODÉVELOPPEMENT

Telle que la pratique l'ORIV, une séance de codéveloppement se déroule selon les étapes suivantes :

### Un premier temps en grand groupe :

- En grand groupe, un dialogue s'ouvre pour recueillir les sujets qui pourraient éventuellement faire office de sujet de codéveloppement. Chacun-e s'exprime librement et les participants-es sont invités-es à formuler leur demande comme suit :  
« Comment puis-je..., étant donné que ... ? »
- Selon la taille initiale du groupe, un certain nombre de sujets est retenu. Chaque sujet « appartient » à la personne qui l'a proposé. Si 5 sujets émergent, les autres membres du groupe rejoignent le sujet qui l'intéresse le plus.

### Un second temps en sous-groupe :

Une fois la répartition en sous-groupe faite, la séance se déroule comme suit :

1. Rappel de la question formulée en grand groupe : « comment puis-je... étant donné que... »

2. Exposé de la situation : la personne exprime librement ses préoccupations en précisant le contexte, les freins, les leviers ou tout ce qu'il lui semblera bon. Les autres membres du groupe ne doivent pas intervenir (écoute active) – 5 minutes

3. Les autres membres du groupe formulent des questions de clarification sur des éléments qu'ils-elles n'auraient pas compris, sur des zones d'ombre, sur des détails... Pour faciliter ce travail, l'animateur-trice de la réunion peut se baser sur le modèle G.R.O.W :

G. pour Goals (buts) : Proposer de reformuler ce qui vient d'être exposé : « vous êtes donc confronté à ce problème (on reprend l'exposé de la situation) et vous aimeriez arriver à ça (on reprend l'objectif). Qu'est-ce que vous désirez faire/améliorer/régler en une phrase ?

R. pour Reality (réalité) : où en êtes-vous présentement ? Ici, il est possible de s'appuyer sur le QQQCCP (qui, quoi, où, quand, comment, combien, pourquoi)

O. pour Options : quels sont les options que vous pourriez considérer ? Explorer quels ont été les solutions déjà tentées pour résoudre le problème et questionner les causes : Quelles sont les causes qui font que ça n'a pas forcément fonctionné (en lien avec les moyens humains ? financiers ? / en lien avec la méthode utilisée ? / en lien avec le calendrier proposé ...)

W. pour Way Forward (décisions-actions) : quelle option fonctionnerait le mieux ? Et par quoi et quand pourriez-vous commencer ?

Il s'agit d'aider le groupe à poser des questions sur ce qui n'a pas du tout été abordé par la personne qui a exposé son problème (les zones grises). Le « porteur de sujet » répond aux questions de clarification. – 5 minutes

4. Le « porteur de sujet » (re)formule sa demande. Il arrive parfois que, du fait des questions de clarification, le « porteur de sujet » envisage sa situation d'une autre manière et prenne conscience que le problème tel qu'il était identifié initialement ne constitue finalement pas la bonne porte d'entrée. Le « porteur de sujet » peut alors reformuler sa demande au groupe (toujours en utilisant le « comment puis-je »). – 5 minutes

5. Au vu de la demande exprimée, il revient maintenant au groupe d'apporter ses contributions. Toute idée est bonne à prendre. Dans cette phase, le « porteur de sujet » ne doit pas intervenir mais écouter et de prendre des notes (écoute active). De la même manière, les membres du groupe n'ont pas vocation à lui poser des questions. Dans cette phase, deux manières de faire sont possibles : le « porteur de sujet » peut assister aux échanges entre les membres du groupe, ou peut quitter la salle en compagnie de l'animateur. Le rôle des membres du groupe est de se mettre « à la place » du porteur de sujet : « Si j'étais A, j'essayerai peut-être de faire ça dans un premier temps, puis cela dans un second temps. » « Moi, je te conseillerai de faire ça » - 15 minutes

6. Retour du porteur de sujet : durant cette étape, c'est au groupe de ne plus intervenir et au « porteur de sujet » d'exprimer ce qu'il retient, ce qui l'a interpellé et tout ce avec quoi il repart. – 5 minutes

7. De retour en grand groupe, les participants-es s'expriment sur l'expérience vécue, la méthodologie, l'utilité de ce temps de travail. – 5 minutes

Le déroulé tel qu'il est présenté ici est celui qui est pratiqué par l'ORIV. Toutefois, d'autres manières de faire sont possibles. L'essentiel est de choisir celle qui sera le mieux adaptée à son public et celle avec laquelle la personne qui anime la séance se sent le plus à l'aise.

## LE LIVRABLE

Il est difficile de faire des compte-rendu en bonne et due forme de séances de codéveloppement. Effectivement, ce type de temps de travail résulte d'un processus collectif, d'un chemin parcouru ensemble et les solutions apportées au porteur de sujet lui appartiennent.

## LE RÔLE DE L'ANIMATEUR-TRICE DE LA SÉANCE DE CODÉVELOPPEMENT

L'animateur-trice d'une telle séance est là pour guider le porteur de sujet et le groupe afin d'avancer dans la réflexion et de recadrer sur la méthode. Les premières séances animées par l'ORIV ont permis de se rendre compte que le fait de parler de soi, d'expériences vécues et de porter à voir ses difficultés, tout en demandant de l'aide à des collègues, n'est pas chose aisée. Il a été nécessaire d'insister sur la méthode, l'esprit du codéveloppement et le processus de réalisation (question de clarification, moments de contribution, écoute active, contribution). L'animateur-trice est un facilitateur qui ne doit pas sous-estimer les éventuels blocages que peuvent produire cette pratique chez les professionnels-les. Il est d'ailleurs important de travailler à la lever de ces éventuels blocages afin de garantir la réussite de la séance.

## EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE ?

L'ORIV a pu expérimenter la mise en place de séances de codéveloppement à distance. Le format à distance a pour intérêt de pouvoir rassembler un grand nombre de personnes sur une matinée entière, les temps de déplacement étant économisés. Par contre, un point de vigilance est à porter sur le logiciel utilisé. Il est nécessaire d'avoir un outils performant afin de pouvoir organiser des sous-groupes, se voir etc.

## LES BÉNÉFICES DU CODÉVELOPPEMENT

Pour finir, la mise en place de ces séances pour le réseau des intervenants-es auprès des conseils citoyens du Grand Est apparait comme un soutien aux pratiques professionnelles. Car finalement, si une seule personne présente une situation, il n'est pas rare que cette situation raisonne dans les pratiques des autres participants-es. Ainsi, en cheminant collectivement à la résolution d'un problème pour une personne, chaque membre du groupe y trouve également des pistes pour sa propre pratique. Les séances de codéveloppement deviennent d'ailleurs des rendez-vous réguliers au sein du réseau des intervenants-es avec l'instauration de séances bimensuelles.



Observatoire  
régional  
de l'intégration  
et de la ville  
Centre de ressources  
Grand Est

Siège : 1 rue de la Course 67000 Strasbourg  
Antenne : 11 rue M-J Baillia-Rolland 51100 Reims  
Tél. 03 88 14 35 89 contact@oriv.fr www.oriv.org  
Directrice de publication : Murielle Maffessoli  
Auteurs de la synthèse : Laetitia Rocher et Caroline Oberlin  
Mise en page : Céline Albert